Nantes – Le mariage en breton fait débat

02/02/2012 à 18h52

Il y voit « la promotion démagogique d'un communautarisme régional ». Hervé Grélard a critiqué hier l'une des cinq mesures de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » (« Oui à la langue bretonne »), adoptée vendredi par le conseil municipal de Nantes. Elle prévoit, entre autres, la possibilité de célébrer des mariages civils avec quelques mots de breton. « Le mariage est un acte d'état-civil, **la République française ne saurait consacrer une autre langue que la langue nationale** », critique l'élu d'opposition (Nouveau Centre).

20minutes